



Pour la MRC de Drummond, la reconnaissance des employés est un élément essentiel pour renforcer le moral et accroître la rétention des employés. Les employés doivent être reconnus pour leur fidélité, leurs performances exceptionnelles et leurs années de service.

Lorsque l'employé atteint cinq, dix, quinze, vingt, vingt-cinq et trente ans de service continu, un certificat de reconnaissance lui est remis afin de souligner son engagement.

Les premiers certificats ont été remis lors de la séance du Comité administratif de planification du 13 juin dernier. Les membres ont souligné les années de service de trois employés.



Madame Lyne Lampron
30 ans



Madame Anick Verville
15 ans



Monsieur Jocelyn Proulx
15 ans